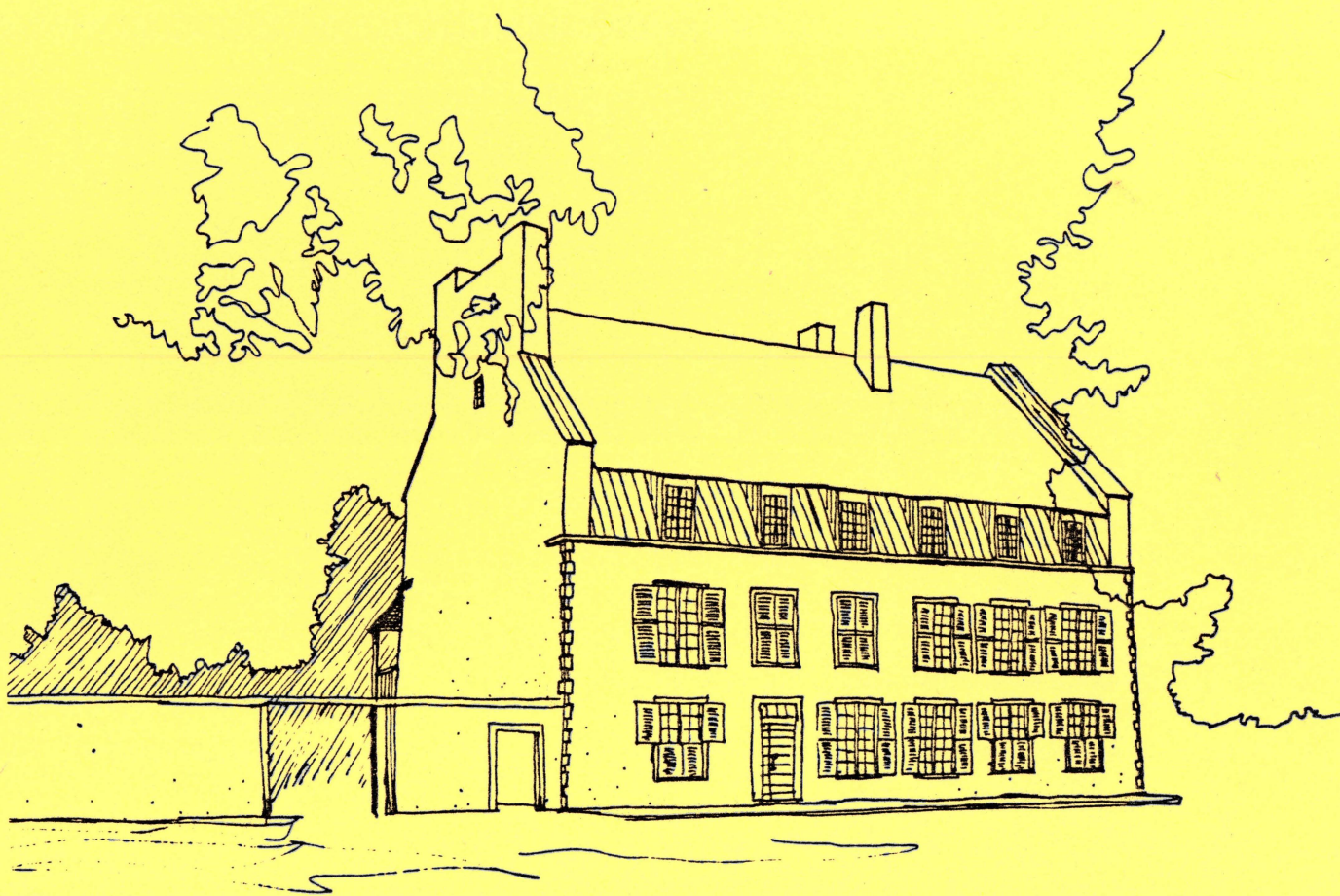


LA RESTAURATION ET L'UTILISATION DU MANOIR DE TONNANCOUR

LA MAISON DE L'ARTISANAT



Recommandations de la Société de conservation et d'animation du patrimoine
présentées à Son Honneur le maire Gilles Beaudoin

LA MAISON DE L'ARTISANAT

Présenté à son Honneur le Maire Gilles Beaudoin par la
Société de conservation et d'animation du patrimoine (Trois-Rivières)

Trois-Rivières, le 22 août 1977

Trois-Rivières, le 22 août 1977

Monsieur Gilles Beaudoin, maire
Hôtel de Ville
Trois-Rivières

Monsieur le Maire,

La ville de Trois-Rivières possède un héritage culturel d'une richesse incontestable. C'est d'ailleurs en s'appuyant sur cette conviction, qu'en tant que responsable de l'administration de notre cité, vous vous préoccupez, entre autres, de la restauration et de la revitalisation de nos vieux quartiers. Et, c'est pour supporter, et à l'occasion sans doute, inspirer vos politiques dans ce domaine de la vie municipale, que s'est constituée notre Société de conservation et d'animation du patrimoine. Une vingtaine de citoyens soucieux de la protection et de la transmission de notre héritage culturel oeuvrent déjà au sein de notre jeune groupement. C'est en leur nom que la présente vous est soumise. Nous porterons à votre attention le résultat des réflexions élaborées par le groupe quant à l'utilisation éventuelle du Manoir de Tonnancour.

Même si elle est encore fort jeune, notre association a commencé à esquisser plusieurs projets ayant trait à la revitalisation du Vieux Trois-Rivières. Parmi ceux-ci se trouve la définition de la vocation culturelle du Manoir de Tonnancour, question naturellement préalable à sa restauration. Après étude de nombreuses hypothèses, puisées dans un dossier encore incomplet, nous suggérons de faire de cet édifice remarquable une Maison de l'Artisanat, compte tenu de sa réalité physique et des ressources de notre milieu en la matière. Le document ci-joint constitue un plan préliminaire de son utilisation éventuelle en ce sens. Nous serions très heureux d'en poursuivre l'étude dans les semaines qui suivront, si le genre d'option que nous proposons est vu d'un oeil sympathique par la Ville de Trois-Rivières.

Monsieur Gilles Beaudoin

Le 22 août 1977

Nous souhaitons que cette première démarche soit le début d'une étroite collaboration entre nous sur des réalités qui nous tiennent mutuellement à coeur.

Connaissant, Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers, l'intérêt que vous portez à cette question, nous vous prions d'accepter l'expression distinguée de notre considération et demeurons à votre entière disposition pour tout échange et étude sur le sujet.

La Société de conservation et d'animation
du patrimoine (Trois-Rivières)

Jocelyne Pelletier-Bellefleur

Jocelyne Pelletier-Bellefleur
Présidente du Comité provisoire
1180 boul. Maurice-L. Duplessis
Trois-Rivières

JPB/mv

LA RESTAURATION DU MANOIR

Sachant sans doute que vous-même, monsieur le Maire, ainsi que notre député, monsieur Vaugeois, aviez confié à notre Société le mandat d'esquisser la vocation éventuelle du Manoir de Tonnancour, plusieurs personnes intéressées au projet nous ont transmis des suggestions quant aux diverses utilisations possibles pour cet édifice remarquable. Sa structure imposante, son importance historique et son site stratégique, par rapport au "vieux quartier", constituent certes des éléments-clés qui invitent l'imagination de chacun à justifier des positions parfois très contradictoires.

La Société de conservation et d'animation du patrimoine (Trois-Rivières) n'a éliminé, au départ, aucune des suggestions qui ont fait les frais des conversations et des écrits des citoyens intéressés à la question. Précisons que si l'option retenue éloigne carrément certaines des suggestions avancées (i.e. "Maison des vins"), elle se veut, par contre, assez générale à ce moment-ci de notre réflexion, pour que le devis de construction laisse quand même *porte ouverte* à des types fort variés d'utilisation.

Nous croyons, d'ailleurs, que la restauration doit être telle que des vocations différentes, selon les étapes d'évolution du quartier, puissent être réalisables. Ce qui implique, entre autres, que l'on équipe l'édifice de tous les services techniques normalement requis dans un édifice de type communautaire et à caractère public.

Dans ce même ordre d'idée, et sans pour autant oublier l'importance d'une restauration à caractère historique, nous estimons important qu'on aménage le plus grand nombre possible de locaux ouverts et vastes. C'est par l'utilisation de maquettes ou de dessins que nous pourrions alors rappeler l'évolution historique et les dimensions véritables de chacune des pièces du Manoir en fonction de ses utilisations antérieures. (Utilisation proposée pour salle 1-3)

Même en se soumettant à de telles normes, quant à diverses utilisations ultérieures de l'édifice, on doit cependant reconnaître que des aménagements particuliers soient requis en fonction des vocations spécifiques qu'on attribuera au Manoir. De fait, les fonctions et objectifs que nous proposons pour *LA MAISON DE L'ARTISANAT* requièrent certains espaces spécialisés. Mais, en précisant les programmes et les diverses utilisations prévues pour les locaux du Manoir, nous ne perdons pas de vue cette préoccupation de polyvalence des espaces.

LA MAISON DE L'ARTISANAT

Nous optons donc pour la création d'une MAISON DE L'ARTISANAT.

Qu'entend-on par cette proposition? Quels pourraient être les objectifs et les fonctions d'une MAISON DE L'ARTISANAT?

La réalisation d'une MAISON DE L'ARTISANAT devrait permettre de poursuivre les *objectifs* généraux suivants:

- permettre de conserver des oeuvres réalisées par nos artisans actuels et de conserver des équipements ayant servi à nos artisans d'autrefois. Ces pièces devraient rappeler et témoigner des arts populaires qui ont marqué la vie quotidienne de nos ancêtres.
- favoriser la recherche et l'interprétation de notre patrimoine artisanal.
- offrir à la population la possibilité de s'initier et de mieux connaître nos métiers d'art (anciens et actuels).
- travailler à la diffusion de la culture et du folklore artisanal traditionnel du Québec, en général, et de la région, en particulier.
- participer au développement touristique de Trois-Rivières en utilisant plus particulièrement les ressources du patrimoine artisanal de Trois-Rivières et de la région du Coeur du Québec.

Pour réaliser ces objectifs généraux, la Société de conservation et d'animation du patrimoine (Trois-Rivières) estime que la régie de cette MAISON DE L'ARTISANAT devrait être prête à exercer trois fonctions principales:

1. une fonction de conservation
2. une fonction d'animation
3. une fonction de diffusion

1. FONCTION DE CONSERVATION

Sans être organisée comme un véritable musée dont la fonction essentielle exige la conservation des pièces, LA MAISON DE L'ARTISANAT devrait constituer un lieu de conservation d'un certain nombre (quantité et variété) de pièces légères et lourdes qui puissent permettre de reconstituer, au besoin, les différents contextes qui révèlent les usages et les travaux quotidiens de nos artisans d'autrefois et de nos artisans contemporains. La collection des pièces légères (entendons ici: photos, cartes, illustrations diverses...) pourrait être conservée sur place, alors que la plupart des pièces lourdes et de collections pourraient être simplement fichées et laissées aux utilisateurs et propriétaires.

Grâce à cette fonction de conservation, LA MAISON DE L'ARTISANAT pourrait mettre en valeur l'un ou l'autre des divers métiers d'art et réaliser ses objectifs primordiaux d'interprétation et de diffusion de la culture par les arts populaires. Les professionnels pourraient supporter une telle action tout en y puisant au besoin; mais cette fonction de conservation et d'archivistique pourrait surtout offrir des possibilités privilégiées d'intervention auprès du grand public pour amorcer des actions de collection de documents, d'interprétation et d'animation de notre patrimoine régional, voire même national.

2. FONCTION D'ANIMATION

LA MAISON DE L'ARTISANAT se situe à la porte d'entrée du Vieux Trois-Rivières. Pour la population locale et les touristes, elle devrait pouvoir constituer un éventuel point d'information sur les caractéristiques et les valeurs de notre vieux quartier.

De façon plus intense, cependant, -... car ce serait là une fonction primordiale - LA MAISON DE L'ARTISANAT devrait devenir un lieu privilégié d'éducation et d'interprétation des arts populaires du Québec. Par exemple, nous pourrions ici prévoir diverses activités d'enseignement qui permettent de s'initier aux techniques de l'artisan et d'interpréter le patrimoine artisanal par rapport aux divers contextes socio-économiques.

Cette fonction d'animation de LA MAISON DE L'ARTISANAT serait évidemment réalisée principalement par l'organisation de certains ateliers et par la réalisation d'expositions de pièces artisanales.

A ce sujet, nous tenons cependant à souligner *l'importance* que nous attachons à cette préoccupation que devraient avoir les gestionnaires rattachés à cette fonction, *d'éviter la duplication des services.*

Nombre d'institutions publiques et privées de notre ville et de notre région offrent déjà des cours formels sur une variété de métiers et d'arts traditionnels. Il ne faudra pas doubler ces actions et éviter, même en principe, d'organiser à LA MAISON même, des enseignements formels et continus dans l'un ou l'autre des métiers concernés. Les activités d'enseignement qui seraient organisées, au titre de cette fonction d'animation, devront servir à compléter des enseignements formels, en permettant, par exemple, d'interpréter le sens et la place des divers métiers d'art dans la vie traditionnelle, à évaluer ses implications culturelles, économiques, etc. Au besoin, d'ailleurs, il serait tout à fait concevable que LA MAISON agisse simplement comme agent d'information et qu'elle suscite la mise sur pied d'enseignements formels dans les institutions déjà en place.

3. FONCTION DE DIFFUSION

Quant à la fonction de diffusion, c'est une mission qui demandera à être analysée avec attention et prudence. Ce n'est pas, à notre avis, une fonction primordiale selon laquelle LA MAISON devrait être d'abord identifiée dans le grand public. Mais c'est une fonction de support qu'il sera important d'engager dès le départ ... quitte à lui donner des dimensions réduites au début.

Par cette fonction de diffusion, nous songeons d'abord à l'établissement d'un point de vente pour nos artisans locaux. Avoir une

boutique ouverte au grand public, boutique dans laquelle le client serait assuré de pouvoir communiquer directement avec l'artisan et se procurer des pièces originales produites dans la région.

Nous apportons cet élément de la mission avec une certaine prudence à cause des nombreuses implications financières et de gestion qu'elle sous-tend. Mais nous avons également conscience de l'attrait d'une telle proposition, et nous l'étudierons de façon approfondie au cours de la prochaine année.

Pour être complète, cette fonction de diffusion devrait aussi s'exprimer par des activités de regroupement, de création et de diffusion de manuels et de documents de toutes sortes ayant trait aux arts et aux traditions populaires du Québec. Pour sa part, notre Société entend patronner des recherches et des publications portant sur divers aspects de notre patrimoine régional. Et, l'établissement d'un point de vente et de diffusion de documents d'information et de publications portant sur l'étude du patrimoine national, régional ou local permettrait de supporter nos objectifs de sensibilisation de la population à nos valeurs patrimoniales.

DEVIS D'UTILISATION DES LOCAUX

Nous avons brièvement exprimé déjà quelques caractéristiques générales selon lesquelles nous voudrions voir se réaliser la restauration du Manoir de Tonnancour. A l'aide du croquis sommaire du Manoir, voyons maintenant quels seraient les principaux éléments à prévoir dans le Manoir pour en faire LA MAISON DE L'ARTISANAT.

Nous tenons d'abord à souligner que plusieurs groupements ou associations pourraient être éventuellement intéressés à utiliser les locaux de LA MAISON DE L'ARTISANAT et ainsi contribuer, chacun à leur façon, à opérationnaliser les fonctions que nous lui attribuons. Il est sans doute trop tôt (... on prévoit la fin des travaux vers 1979), et notre consultation sur cette question n'a pas été assez poussée, pour que nous soyons encore très explicites sur diverses modalités de gestion de LA MAISON. Cela également pourrait faire l'objet d'une section du rapport que nous entendons soumettre au cours de l'an prochain.

Mais, après avoir travaillé étroitement avec le groupe local de nos professionnels des métiers d'art des Trois-Rivières, nous sommes en mesure de préciser les principaux éléments du devis d'utilisation qui seraient à prévoir pour la réalisation des fonctions de LA MAISON DE L'ARTISANAT

Quatre types d'espaces seraient à prévoir dans LA MAISON DE L'ARTISANAT:

1. *Espaces pouvant servir à des fins administratives;*
2. *espaces pouvant servir à des fins pédagogiques (locaux "secs");*
3. *espaces pouvant servir à des activités de laboratoire;*
4. *espaces pouvant servir à des activités de diffusion et d'information.*

Selon les caractéristiques du bâtiment, ces quatre types d'espaces pourraient être aménagés de la façon suivante:

1. *Au sous-sol:*
en plus des espaces réservés aux services mécaniques (électricité, chauffage, etc...), nous suggérons l'aménagement d'une chambre noire (salle 0-1 sur le plan).
2. *Au rez-de-chaussée:*
il faudrait prévoir, à ce niveau, les espaces réservés aux services au public tels que boutique, salle de réception, salon, cuisine, etc..., les salles 1-1 à 1-7 ont été identifiées selon ces diverses catégories). On notera, entre autre, que la salle 1-3 serait le lieu tout indiqué pour faire une exposition permanente sur l'histoire du Manoir.
3. *Au premier plancher:*
les espaces de ce niveau devraient être plus spécialisés et permettre les activités pédagogiques telles que conférences et expositions.
4. *Au second plancher:*
à moins qu'il y ait des inconvénients techniques à la proposition, il

serait fonctionnel de prévoir, à ce niveau, l'aménagement de salles pouvant éventuellement servir de laboratoires et ateliers pour l'expérimentation de divers métiers d'art. Ces salles devraient être polyvalentes et pouvoir être utilisées, selon les programmes, à des fins aussi diverses que, par exemple: atelier de céramique, atelier de fibres, atelier d'arts plastiques, etc...

CONCLUSION

Pour terminer cette première démarche de *la Société de conservation et d'animation du patrimoine* sur la vocation et l'aménagement du Manoir de Tonnancour, nous voudrions rappeler deux points importants:

- 1^o nous souhaitons que LA MAISON DE L'ARTISANAT constitue le premier d'un ensemble de réalisations qui permettent de réanimer et de mettre en valeur la richesse exceptionnelle des valeurs patrimoniales que possède le Vieux Trois-Rivières. Sans être, pour le moment, en mesure de préciser le plan d'ensemble de cette réanimation, nous pouvons vous assurer, monsieur le Maire, que la proposition ci-jointe constitue un premier jalon d'une série d'autres projets qui vous seront soumis dans les prochains mois.
- 2^o nous tenons, enfin, à vous remercier de la marque de confiance que

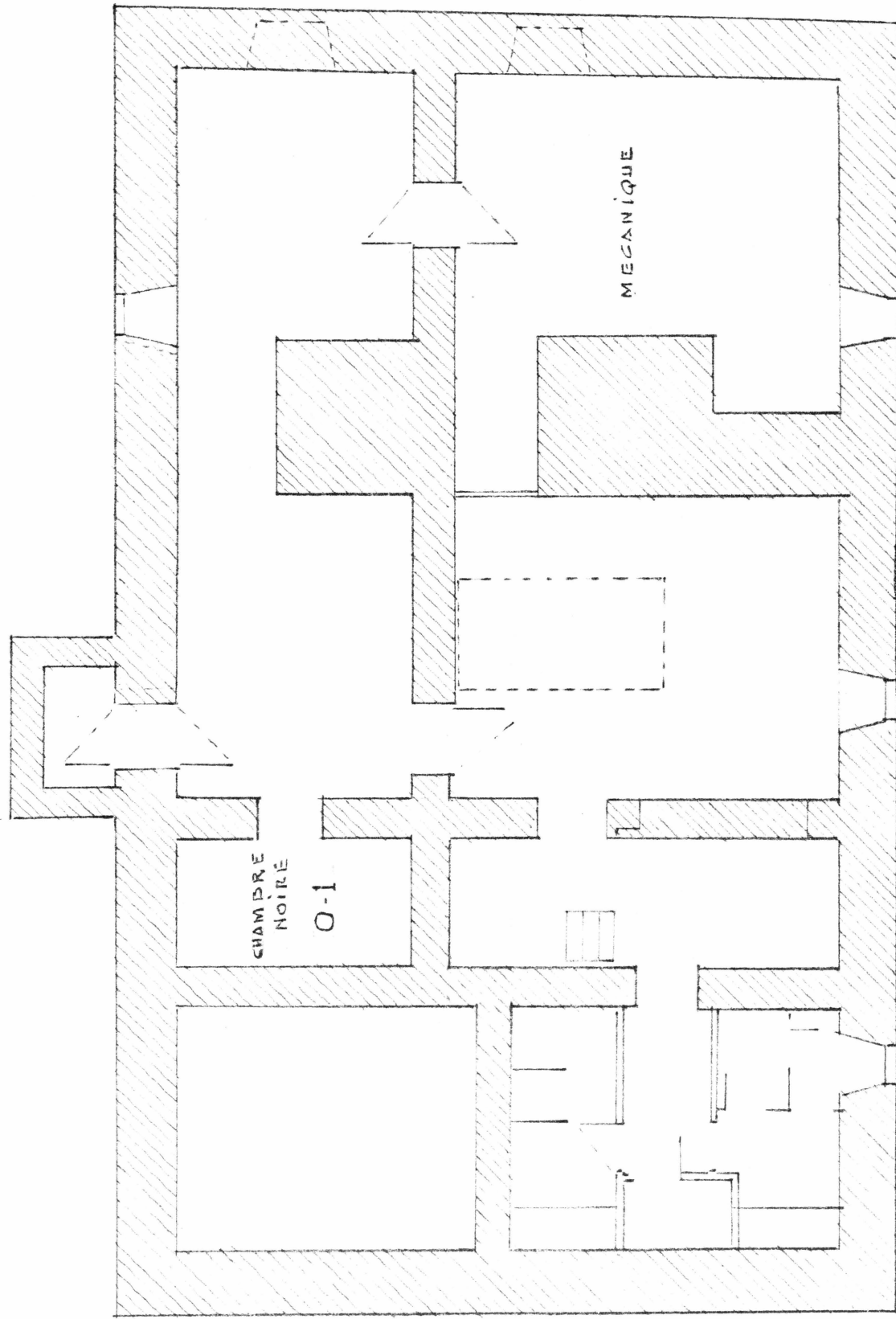
vous nous avez déjà exprimée en nous permettant de vous soumettre ces premières recommandations sur la restauration et l'utilisation du Manoir de Tonnancour. Nous vous assurons, en retour, de notre collaboration la plus totale pour toute question relative à la gestion de ce projet de restauration ou, de façon plus globale, pour toute initiative visant à assurer la protection et la mise en valeur des éléments qui constituent notre patrimoine local.

Comptez sur nous!

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
DE CONSERVATION ET D'ANIMATION
DU PATRIMOINE (TROIS-RIVIÈRES)

LA MAISON DE L'ARTISANAT

PROPOSITION SUR LA RESTAURATION DU MANOIR DETONNANCOUR



SOL 5-50L

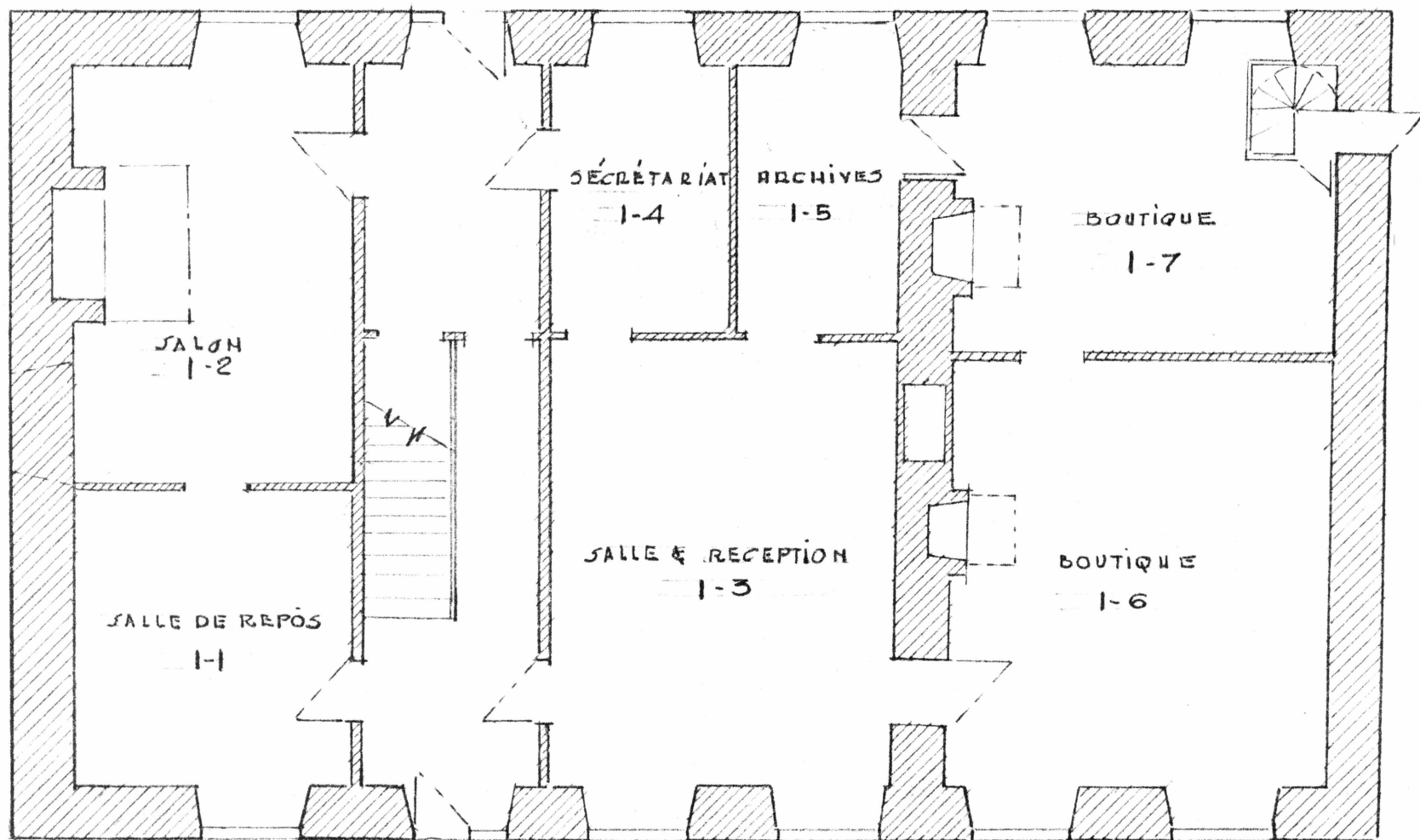
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'ANIMATION
DU PATRIMOINE

①

M. BIGUÉ ARCHITECTE

LA MAISON DE L'ARTISANAT

PROPOSITION SUR LA RESTAURATION DU MANOIR DETONNANCOUR



REZ-DE-CHAUSSEE

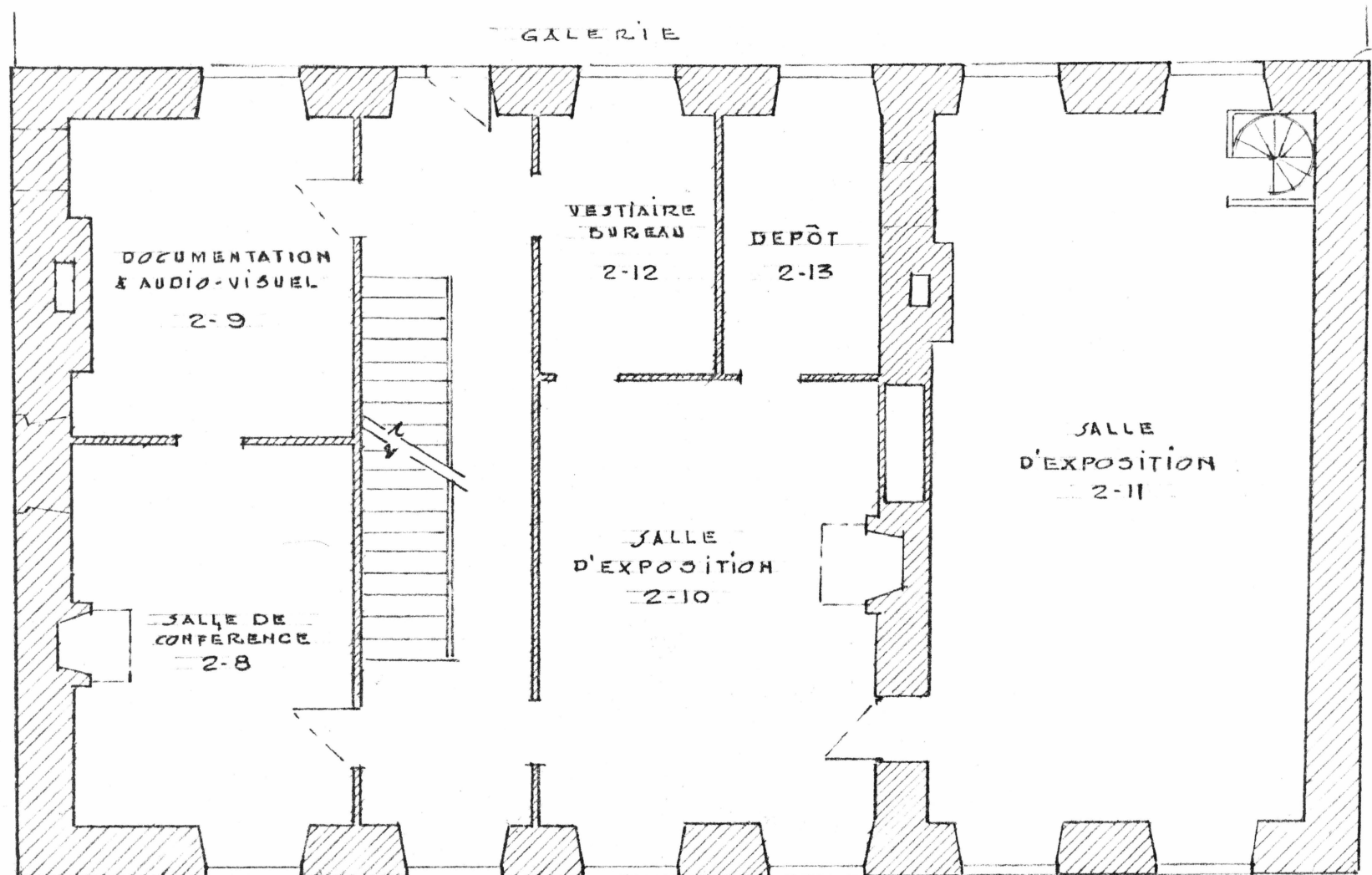
DE VENTE
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'ANIMATION
DU PATRIMOINE

M. BIGUE ARCHITECTE.

③

LA MAISON DE L'ARTISANAT

PROPOSITION SUR LA RESTAURATION DU MANOIR DE TONNANCOUR



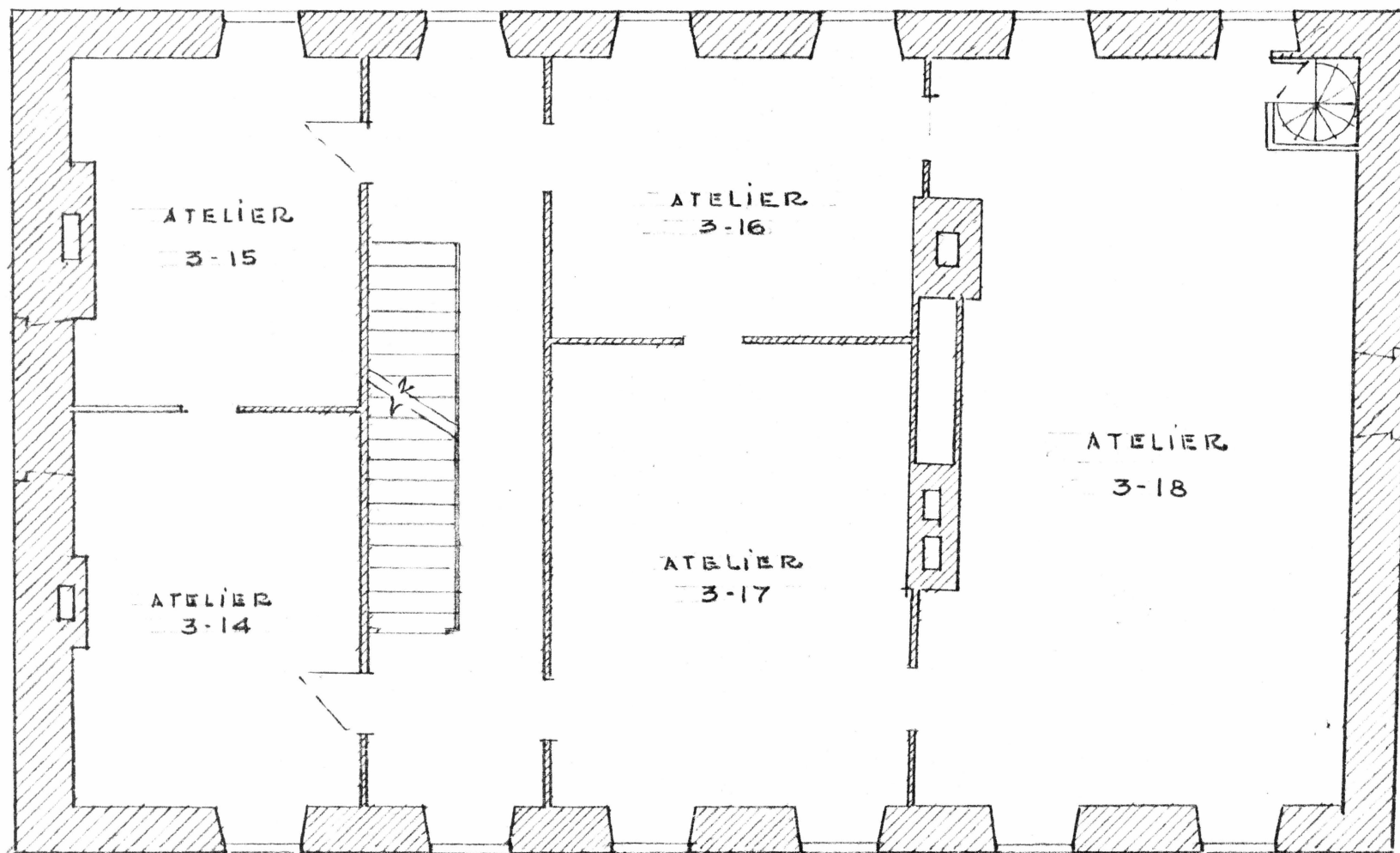
ÉTAGE - 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'ANIMATION
DU PATRIMOINE

②

LA MAISON DE L'ARTISANAT

PROPOSITION SUR LA RESTAURATION DU MANOIR DETONNANCOUR



ÉTAGE - 2

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'ANIMATION
DU PATRIMOINE

M. BIGUÉ ARCHITECTE

ELEVATION DU DEVANT DE
LA MAISON DE L'ARTISANAT



ELEVATION DE L'ARRIERE DE
LA MAISON DE L'ARTISANAT



